Communauté urbaine de Dunkerque
Communiqué de presse
Le 26/03/2024 15:02

Kursaal : En attendant de désigner l'exploitant de la future salle de spectacles et de sports, l'office du Tourisme et des congrès assure la gestion

La création d'un grand pôle de loisirs intégrant une salle de spectacles et de sports, un bowling, le casino et une offre de loisirs diverse en cœur d'agglomération, à proximité de la gare, a été annoncée par Patrice Vergriete, président de la Communauté urbaine, à l'automne 2022 afin de proposer aux habitants de notre territoire un nouveau pôle de loisirs parfaitement desservi par les transports publics.

Cet ensemble contribuera au renforcement de l'attractivité retrouvée de notre Communauté urbaine, à proximité des futurs Docks de la Marine.

Conformément aux décisions des élus de la Communauté urbaine, l'arrivée de la salle de spectacles et de sports va permettre :

- **D'accueillir une offre culturelle et de spectacle plus importante et qualitative à Dunkerque, en garantissant une jauge plus viable économiquement aux tourneurs et organisateurs de concerts et spectacles ;**
- **De repositionner le Kursaal - mieux dimensionner pour ces aspects - sur le marché du tourisme d'affaires, tout en continuant à accueillir également les bals de carnaval.**

Grâce à une délibération prise à l'occasion du Conseil communautaire de ce 26 avril, la CUD lance un appel à candidature en délégation de service public pour identifier l'opérateur économique qui assurera la gestion au quotidien de la salle de spectacles et de sports.

A noter que dans cet appel à candidature, une option envisage que la gestion de la salle et du Kursaal soit à terme assurée par la même société. La gestion des deux équipements par une unique entreprise spécialisée dans ce secteur d'activité dépendra de la qualité des offres remises et de l'équilibre économique s'y rapportant.

En attendant que l'équipement phare du grand pôle de loisirs sorte de terre (mise en service de la salle prévue en 2028), la Communauté urbaine, propriétaire du Kursaal, a souhaité d'ores et déjà confirmer l'orientation prise pour le positionnement du

Kursaal sur le marché du tourisme d’affaires. Elle confiera donc la gestion du bâtiment et de sa programmation sur la période 2024 – 2028 à l’office du tourisme et des congrès communautaire.

Ainsi, l’Office du tourisme maîtrisera la totalité de la chaîne de valeur et d’organisation des événements de tourisme d’affaires, tels que des séminaires ou des congrès. Il sera en capacité de proposer le lieu d’accueil, justement dimensionné par rapport au nombre de congressistes, mais aussi de faire le lien avec les professionnels de l’hébergement et de la restauration et de proposer des prestations touristiques complémentaires comme des visites de territoire ou d’établissements culturels locaux.

Cette organisation permettra aussi de rendre le territoire plus compétitif dans la captation de ce type d’événements professionnels en facilitant le dialogue des organisateurs avec un interlocuteur unique.

L’association Dunkerque Congrès, délégataire assurant la gestion du Kursaal jusqu’au mois d’août 2024, va ainsi passer la main et transférer l’intégralité de son personnel à l’Office du Tourisme.

Les contrats déjà signés pour l’accueil de spectacles et de concerts au Kursaal en 2024 et 2025 seront quant à eux dûment honorés. Le changement de gestion n’occasionnera aucun changement dans la programmation déjà actée.

CONTACTS

Lorrie Gourdin — Coordinatrice
Communauté urbaine de Dunkerque
06 07 10 92 69 · lorrie.gourdin@cud.fr

Thomas Roussez — Directeur opérationnel de la communication
Communauté urbaine de Dunkerque
03 28 26 26 39 · thomas.roussez@cud.fr

Eric Angelica — Directeur de la Communication
Communauté urbaine de Dunkerque
06 08 76 93 95 · eric.angelica@cud.fr